Réf.: ES AT 3/1 - 0348 le 8 avril 2002

Objet: Réunion régionale d'atelier sur la gestion des aéroports et des installations et services de route (Nairobi, 27 – 31 mai 2002)

Suite à donner: Prière d'indiquer si votre Administration compte participer à cette réunion et de faire parvenir avant le 17 mai 2002 toutes notes de travail que vous souhaiteriez présenter.

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur d'inviter officiellement votre Administration à désigner des participants à une réunion régionale d'atelier sur la gestion des aéroports et des installations et services de route, qui se tiendra à Nairobi, du 27 au 31 mai 2002. Vous trouverez ci-joint des renseignements détaillés sur cette réunion, notamment son ordre du jour.

Je vous saurais gré de bien vouloir me faire savoir le plus tôt possible, de préférence **avant** le 17 mai 2002, si votre Administration a l'intention de désigner des participants à la réunion et, dans l'affirmative, de m'indiquer leurs noms et titres officiels, ainsi que leurs coordonnées.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma haute considération.

L. Mollel Directeur régional

Pièces jointes:

- A Ordre du jour
- B Renseignements détaillés sur la réunion
- C Informations générales
- D Documents de référence

PIÈCE JOINTE A

RÉUNION RÉGIONALE D'ATELIER SUR LA GESTION DES AÉROPORTS ET DES INSTALLATIONS ET SERVICES DE ROUTE

(Nairobi, 27 – 31 mai 2002)

Ordre du jour

- 1. Politique de l'OACI en matière de redevances d'aéroport
- 2. Structures organisationnelles des aéroports, notamment la commercialisation
- 3. Gestion financière des aéroports
- 4. Redevances aéroportuaires sur la circulation aérienne et leur perception
- 5. Développement et gestion des activités extra-aéronautiques
- 6. Financement des infrastructures
- 7. Politique de l'OACI en matière de redevances de services de navigation aérienne
- 8. Structures organisationnelles des services de navigation aérienne, notamment la coopération internationale
- 9. Gestion financière des services de navigation aérienne
- 10. Redevances de services de navigation aérienne et leur perception

La liste des documents et des notes explicatives relatives à l'ordre du jour figureront dans la note de travail WARFM (Nairobi) - WP/1.

PIÈCE JOINTE B

RÉUNION RÉGIONALE D'ATELIER SUR LA GESTION DES AÉROPORTS ET DES INSTALLATIONS ET SERVICES DE ROUTE

(Nairobi, 27 – 31 mai 2002)

RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS SUR LA RÉUNION

Date 27 – 31 mai 2002

Lieu Bureau régional de l'OACI, Gigiri, Nairobi, Kenya

Inscription Lundi 27 mai 2002 à 9 heures

Ouverture Lundi 27 mai 2002 à 10 heures

Objectif Inculquer les connaissances générales nécessaires pour traiter les

questions économiques, organisationnelles et autres questions administratives liées à la gestion des aéroports et des installations et services de navigation aérienne. Les participants devraient pouvoir trouver les principes essentiels et les textes d'orientation connexes dans les documents suivants: Politique de l'OACI sur les redevances d'aéroport et de services de navigation aérienne (Doc 9082/6), Manuel sur l'économie des aéroports (Doc 9562) et Manuel sur l'économie des

services de navigation aérienne (Doc 9161/3).

Invitations États:

Afrique du Sud, Angola, Botswana, Burundi, Comores, Djibouti, Érythrée, Éthiopie, France*, Kenya, Lesotho, Madagascar, Malawi, Maurice, Mozambique, Namibie, Ouganda, République-Unie de Tanzanie, Royaume-Uni*, Rwanda, Seychelles, Somalie, Swaziland, Zambie et Zimbabwe.

(* États ayant des territoires dans la région)

Organisations:

Agence pour la sécurité de la navigation aérienne en Afrique et à Madagascar (ASECNA), Association des compagnies aériennes africaines (AFRAA), Association du transport aérien international (IATA), Commission africaine de l'aviation civile (CAFAC), Commission économique pour l'Afrique (CEA), Commission pour la coopération en Afrique orientale (EAC), Communauté pour le développement de l'Afrique australe (SADC) (Sous-Comité sur l'aviation civile de la Commission des transports – SATCSCAA), Conseil international des aéroports (ACI), Marché commun des États de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe (COMESA)

Participation

La réunion d'atelier est destinée aux administrateurs responsables de la gestion et du rendement financier des aéroports et des services de navigation aérienne, ainsi qu'aux économistes et autres employés auxiliaires dans ce domaine. Il n'est pas requis que les participants aient une connaissance ou une expérience préalable des politiques de l'OACI en matière de recouvrement des coûts.

Il convient de souligner que la présence de représentants d'organismes autonomes (publics aussi bien que privés) des aéroports et des services de navigation aérienne dans votre État sera la bienvenue à ces réunions d'atelier. La participation de ces organismes sera d'une grande utilité pour les États eu égard à leurs obligations au titre de la *Convention relative à l'aviation civile internationale* (Convention de Chicago, Doc 7300) et elle contribuera à faciliter la diffusion des politiques et orientations de l'OACI. Les invitations à participer aux ateliers de l'OACI sont adressées aux États, mais nous vous engageons fortement à porter cette invitation à l'attention des organismes autonomes établis dans votre État et à les inclure, dans la mesure du possible, dans vos délégations.

Il n'y a pas de frais de participation.

Les participants ayant un taux de présence satisfaisant recevront un certificat de l'OACI.

Langues

Anglais et français

Secrétaire/Conseiller

M. Ö. Magnusson, Économiste, Section de la gestion des aéroports et des installations et services de route, siège de l'OACI

Tél.: +1 (514) 954-8219, poste 8073; fax: +1 (514) 954-6744

adresse électronique: omagnusson@icao.int

Assistant

M. G. Uriyo, Expert régional, Transport aérien, Bureau Afrique orientale et australe

Tél.: +1 254-2-622 393; fax: +1 254-2-520 135/623 028 adresse électronique: gasper.uriyo@icao.unon.org

Documentation

Vous trouverez à la Pièce jointe D une liste complète des publications de l'OACI qui seront utilisées comme documents de référence à la réunion. L'OACI fournira gratuitement les principaux documents de la réunion, à savoir: le *Manuel sur l'économie des aéroports* (Doc 9562) et le *Manuel sur l'économie des services de navigation aérienne* (Doc 9161/3). Certaines des publications de l'OACI qui seront utilisées durant l'atelier sont accessibles sur le site Web de l'OACI à l'adresse http://www.icao.int et il conviendrait donc que les participants se procurent leurs propres exemplaires et les apportent à la réunion. Il s'agit des documents suivants: *Politique de l'OACI sur les redevances d'aéroport et de services de navigation aérienne* (Doc 9082/6), *Rapport*

de la Conférence sur l'économie des aéroports et des services de navigation aérienne (Doc 9764, ANSConf 2000) et Rapport de la Conférence mondiale sur la mise en œuvre des systèmes CNS/ATM (Doc 9719). La Pièce jointe D contient des instructions pour accéder à ces publications. La diffusion des autres documents de référence sera limitée à un exemplaire par délégation. Les participants pourront cependant acheter des exemplaires supplémentaires des documents qui les intéressent (bien avant la réunion) à un tarif réduit de 50 % en indiquant la cote de référence de la réunion [WARFM (Nairobi) 2002] lorsqu'ils feront la commande. Ces publications peuvent être commandées en ligne sur le site Web de l'Organisation.

Les participants qui souhaiteraient soulever certaines questions ou donner des renseignements au sujet de points inscrits à l'ordre du jour sont invités à rédiger à l'intention de l'atelier des notes de travail informelles de trois pages au maximum. Ces notes devront parvenir au Secrétaire de la réunion avant le 17 mai 2002.

Frais de voyage et allocations journalières

Les frais de déplacement et les indemnités journalières de subsistance sont à la charge de l'État/Organisation respectif des participants.

Information en ligne

La lettre d'invitation et la note de travail WARFM (Nairobi) – WP/1 sont disponibles sur le site Web de l'OACI, sous la rubrique «Meetings».

PIÈCE JOINTE C

RÉUNION RÉGIONALE D'ATELIER SUR LA GESTION DES AÉROPORTS ET DES INSTALLATIONS ET SERVICES DE ROUTE

(Nairobi, 27 – 31 mai 2002)

BULLETIN D'INFORMATION

1. LIEU DE LA RÉUNION D'ATELIER

1.1 L'atelier se tiendra dans la salle de conférences du Bureau régional de l'OACI pour l'Afrique orientale et australe (ESAF) à Nairobi. La séance d'ouverture est prévue à 10 heures. Le Bureau régional de l'OACI est situé dans le Complexe des Nations Unies à Gigiri, sur Limuru Road, à une vingtaine de kilomètres du centre-ville. Les heures de travail du Bureau régional sont de 8 heures à 16 h 30. Les coordonnées du Bureau sont les suivantes:

Téléphone: (254 2) 62 23 95/96

Télécopieur: (254 2) 22 67 06 ou 52 01 35 Adresse électronique: icao@icao.unon.org

1.2 **Inscription**

L'inscription des participants débutera à 9 heures.

2. HÔTELS

2.1 Les participants trouveront ci-joint une liste d'hôtels recommandés. Ils sont priés de faire leurs propres réservations, en indiquant ce faisant qu'ils vont assister à une réunion de l'OACI.

3. VISAS

3.1 Tous les voyageurs arrivant au Kenya doivent disposer d'un passeport valide. Les visas d'entrée au Kenya ne sont pas requis pour les ressortissants d'un certain nombre de pays. Il est donc conseillé aux participants de vérifier s'ils sont tenus d'obtenir un visa d'entrée. Les personnes qui ne sont pas dispensées devront le plus tôt possible faire les démarches nécessaires auprès de l'ambassade ou du Haut Commissariat du Kenya le plus proche, en présentant les documents attestant qu'elles sont des représentants officiels à une réunion particulière de l'ONU devant se tenir à Nairobi. Dans les pays où il n'y a pas d'ambassade ou de Haut Commissariat du Kenya, elles s'adresseront à l'ambassade ou au Haut Commissariat de la Grande-Bretagne qui sera en général habilité à émettre un visa au nom du Kenya.

4. TRANSPORT

L'aéroport international Jomo Kenyatta est à 16 kilomètres du centre-ville (20 minutes en voiture). Pour se rendre en ville, les participants peuvent prendre le bus de Kenya Airways, dont le tarif est de 100 Ksh, ou un taxi, pour un coût d'environ 650 Ksh. Les taxis sont faciles à trouver, mais il est conseillé de s'entendre au préalable sur le prix de la course. Les taxis de la société d'État Kenatco sont tenus par la loi de calculer le tarif au kilométrage. Les autres entreprises de taxis, n'étant pas régies par les conseils municipaux, peuvent afficher des tarifs différents et être moins fiables. Il serait donc prudent de n'emprunter que des taxis relevant d'une entreprise de bonne réputation.

Navette entre l'hôtel et le Bureau ESAF

4.2 Une navette sera assurée entre l'Hôtel Sixeighty et le Bureau ESAF. L'autobus partira de l'Hôtel Sixeighty à 8 h 30. Les délégués résidant ailleurs devront être présents à l'hôtel avant le départ.

5. CLIMAT

5.1 En mai, les températures moyennes minimale et maximale sont de 14° et 23° Celsius respectivement. L'humidité moyenne relative est de 74 %. Le mois de mai est relativement humide, avec en moyenne 18 jours pluvieux. La plupart du temps, les vents soufflent du nord-est.

6. **SÉCURITÉ**

- 6.1 Le nombre d'incidents criminels est en hausse à Nairobi. Il convient donc de prendre des précautions pour éviter des expériences désagréables qui peuvent parfois tourner au drame. Protégez-vous en suivant les conseils ci-après, pour éviter d'être victimes d'actes criminels et assurer la paix et la sécurité durant votre séjour au Kenya.
- 6.2 Les agressions dans la rue ne sont pas limitées aux attaques nocturnes et peuvent survenir n'importe où et n'importe quand dans la journée. Pour éviter d'en être les victimes, il est recommandé de prendre les précautions suivantes:
 - a) Ne gardez pas sur vous et ne faites pas étalage de grosses sommes d'argent lorsque vous faites des emplettes et ne portez pas de bijoux en vous promenant dans la rue.
 - b) Ne parlez pas aux inconnus dans la rue; ayez l'air sûr de vous et marchez sans hésitation.
 - c) Soyez sur vos gardes si vous êtes arrêté ou abordé par un jeune ou un groupe de jeunes, car ce sont généralement des professionnels du vol à la tire.
 - d) Vous ne devez en aucun cas vous promener la nuit dans les rues de Nairobi. Prenez un taxi, même pour de courtes distances. Ne montez pas dans des véhicules offrant des services de taxi et limitez-vous aux taxis autorisés de Ketnaco (Tél.: 225123, 221561, 338611 et 822356) ou aux «London Taxis» du centre-ville.

6.3 Si vous êtes victime d'un acte criminel, le mieux est de garder votre sang froid et d'accéder aux demandes de l'agresseur. L'expérience montre que, dans de pareilles circonstances, les personnes qui évitent toute réaction intempestive s'en tirent généralement saines et sauves.

7. SANTÉ

- 7.1 Un certificat de vaccination contre la fièvre jaune est exigé de tous les voyageurs âgés de plus de un an qui viennent de régions infestées. Une flambée de cas de fièvre jaune est signalée dans certaines régions du Kenya et il est donc recommandé aux visiteurs de se faire vacciner 10 jours avant le départ.
- 7.2 Le risque de paludisme, surtout sous sa forme maligne (p. falciparum), existe en permanence dans tout le pays. Il est faible à Nairobi et sur les plateaux (au-dessus de 2500 m) des provinces centrales de Rift Valley, des provinces orientales, de Nyanza et des provinces occidentales. Le p. falciparum est très résistant à la chloroquine, ainsi qu'au sulfaxomine-pyrimethamine, d'après les derniers rapports. Il est donc recommandé de recourir à une combinaison de paludine et de chloroquine, qui sont les médicaments antipaludiques les plus sûrs et les plus pratiques. Il y a d'autres médicaments efficaces, mais ils peuvent être toxiques, plus coûteux ou moins puissants. Si vous allez en safari en dehors de Nairobi, il est conseillé de vérifier les exigences médicales au préalable auprès d'une clinique. Les moustiques se nourrissent en général au crépuscule et durant la nuit. De nombreux types de moustiques ne sont pas vecteurs du paludisme, notamment ceux que l'on trouve à Nairobi et dans d'autres zones de haute altitude où il fait plus froid. Les anophèles sont des vecteurs du paludisme; on les trouve communément dans les régions côtières et dans les parcs, mais ils ne sont pas tous infectés. La meilleure prévention est évidemment d'éviter de se faire piquer. Il est donc recommandé de porter des manches longues et des pantalons le soir, d'installer des moustiquaires et des voiles de gaze autour du lit, sur les fenêtres et autres ouvertures.
- 7.3 Il est également recommandé à tous les voyageurs de s'immuniser avant le départ contre la fièvre typhoïde, le tétanos et la poliomyélite. Des injections de rappel pour toutes sortes d'immunisation sont disponibles à Nairobi au centre de vaccination du City Council de l'hôtel de ville, au bureau de santé du port et de l'aéroport Jomo Kenyatta, où des services sont assurés 24 heures sur 24.
- 7.4 Le Complexe des Nations Unies de Gigiri dispose d'une infirmerie.

8. **MONNAIE**

- 8.1 L'unité monétaire de base est le shilling kenyan, qui est divisé en 100 centimes (cents). Les pièces de 5 et 10 cents sont en cuivre, celles de 50 cents, 1, 5, 10 et 20 shillings sont en nickel. Les billets sont en coupures de 50, 100, 200, 500 et 1000 shillings.
- 8.2 La quantité d'argent que les visiteurs peuvent apporter dans le pays, en devises étrangères ou en chèques de voyage, n'est pas limitée. Par contre, il leur est strictement interdit d'exporter de la monnaie kenyane, sauf pour un maximum de 400 shillings. Tout montant excédentaire sera confisqué par les autorités.

- 8.3 Les banques commerciales du centre-ville offrent des services de change. La plupart sont ouvertes de 9 heures à 14 heures, du lundi au vendredi, et de 9 heures à 11 heures, les premier et dernier samedis du mois. On peut également changer de l'argent à l'hôtel, mais à un taux moins avantageux. À l'aéroport international Jomo Kenyatta, les banques sont ouvertes tous les jours de 7 heures à minuit pour les voyageurs qui ont besoin d'argent kenyan dès leur arrivée. Assurez-vous de conserver vos reçus lorsque vous changez vos devises pour pouvoir reconvertir l'argent kenyan qui vous reste avant de reprendre le chemin du retour.
- 8.4 Les taux de change sont établis par les transactions interbancaires et varient quotidiennement. En avril 2002, un dollar américain vaut en moyenne 78,00 Ksh.
- 8.5 Des services bancaires sont également disponibles au Complexe des Nations Unies de Gigiri.

C-5

LISTE D'HÔTELS

HÔTELS	TARIFS \$US	ADRESSE	TÉLÉCOPIEUR	TÉLÉPHONE	ADRESSE ÉLECTRONIQUE
Hôtel Intercontinental	15,00 simple (BO) 135,00 double (BO)	Cr. City Hall Way, Uhuru Highway	(254 2) 210675 214617	(254 2) 261000	Nairobi@interconti.com
Holiday Inn	110,00 (SBB) 136,00 (SBB)	Cor. Parklands Road and Mpaka Lane	254 2 748823	254 2 740920/1 740906	Mayfair@africaonline.co.ke
Hôtel SixEighty	50,00 (SBB) 65,00 (DBB)	Cr. Muindi Mbingu Street/Kenyatta Avenue	(254 2) 332908	(254 2) 332680	
The Stanley	80,00 de luxe (simple/double [BO]) 120,00 club (simple/double [BO])	Cr. Kenyatta Avenue/Kimathi Street	254 2 229388 Réserv.2542 715566	(254 2) 228830 Réserv. 254 2 713333	reservations@sarova.co.ke
Hôtel Hilton	85,00 (SBB) incl. 105,00 (DBB) incl.	Mama Ngina Street	(254 2) 339462	(254 2) 334000	hilton@africaonline.co.ke
Nairobi Safari Club	95,00 (SO) 105,00 (DO)	University Way/Koinange Street	(254 2) 331201	(254 2) 251333	nsclub@africaonline.co.ke
Hôtel Meridian Court	41,00 (SO) 55,00 (DO)	Murang'a Road, off Moi Avenue	(254 2) 333658	(254 2) 333916	
Hôtel Landmark	102,00 (SB) 126,00 (DB)	Chiromo Road, Westlands		(254 2) 448715/6/7	Reservations@sarova.co.ke
Grand Regency	95,00 + 28 % (SO) 150,00 + 28 % (DO)	Loita Street	254 (2) 217120	(254 2) 211199	
Hôtel Ambassador	45,00 (SB) 60,00 (DB)	Moi Avenue	(254 2) 336860	(254 2) 336809	

PIÈCE JOINTE D

RÉUNION RÉGIONALE D'ATELIER SUR LA GESTION DES AÉROPORTS ET DES INSTALLATIONS ET SERVICES DE ROUTE

(Nairobi, 27 – 31 mai 2002)

PUBLICATIONS DE L'OACI QUI SERVIRONT DE DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE DANS LES DÉBATS DE LA RÉUNION D'ATELIER (EN PLUS DES NOTES DE TRAVAIL DE LA RÉUNION)

Doc 7300/8	Convention relative à l'aviation civile internationale
Doc 9082/6	Politiques de l'OACI sur les redevances d'aéroport et de services de navigation aérienne
Doc 9764, ANSConf 2000	Rapport de la Conférence sur l'économie des aéroports et des services de navigation aérienne
Doc 9562	Manuel sur l'économie des aéroports
Doc 9161/3	Manuel sur l'économie des services de navigation aérienne
Doc 7100 – Édition 2001	Répertoire des tarifs d'aéroport et des redevances de navigation aérienne
Circulaire 284 – AT/120	Étude sur la privatisation des services d'aéroport et de navigation aérienne
Circulaire 142 – AT/47	Développement des revenus extra-aéronautiques aux aéroports
Doc 9719	Rapport de la Conférence mondiale sur la mise en œuvre des systèmes CNS/ATM
Doc 9660	Rapport sur les aspects financiers ainsi que les aspects organisationnels et gestionnels connexes liés à la fourniture et à l'exploitation du système mondial de navigation par satellite (GNSS)

INSTRUCTIONS POUR ACCÉDER AUX DOCUMENTS DE L'OACI SUR SON SITE WEB

- 1. Allez sur le site Web de l'OACI à l'adresse http://www.icao.int.
- 2. Trouvez, dans le cadre de gauche, la rubrique «Publications» et choisissez «Free publications», pour accéder au «Doc 9082 Politiques de l'OACI sur les redevances d'aéroport et de services de navigation aérienne».
- 3. Revenez dans le cadre de gauche et, dans la rubrique «Meetings», cliquez sur «List of meetings». Dans le cadre de droite, en bas de la page, choisissez «ICAO Meetings and Conference Archives».
- 4. Dans le cadre de droite, trouvez «2000» et cliquez sur «Conference on the Economics of Airports and Air Navigation Services ANSConf 2000». Dans le cadre de gauche, choisissez «Working

Papers» et vous verrez apparaître dans le cadre de droite la liste des notes de travail de la Conférence où, notamment à partir de la note WP/101, vous trouverez des textes pour l'établissement de projets de rapport.

5. Revenez à «ICAO Meetings and Conference Archives» où, dans la liste des réunions de l'année «1998», vous choisirez «World Wide CNS/ATM Systems Implementation Conference». Cliquez sur «Final Report».

— FIN —